

The Canadian Women's Movement, 1960-1990: A Guide to Archival Resources. Le Mouvement canadien des femmes, 1960-1990 : guide des ressources archivistiques. Directrice de la rédaction : Margaret Fulford. Toronto, Canadian Women's Movement Archives, Archives canadiennes du mouvement des femmes and ECW Press, 1992. 380 p.

Lucie Pagé

Volume 40, Number 3, July–September 1994

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1033481ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1033481ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Pagé, L. (1994). Review of [*The Canadian Women's Movement, 1960-1990: A Guide to Archival Resources. Le Mouvement canadien des femmes, 1960-1990 : guide des ressources archivistiques.* Directrice de la rédaction : Margaret Fulford. Toronto, Canadian Women's Movement Archives, Archives canadiennes du mouvement des femmes and ECW Press, 1992. 380 p.] *Documentation et bibliothèques*, 40(3), 174–176.
<https://doi.org/10.7202/1033481ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1994

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

plus spécialisée, c'est en effet par intermittence seulement que les sciences peuvent avoir cette vision globale. Il existe évidemment un autre sens du mot philosophie, le sens populaire de sagesse pratique qu'il possède depuis Socrate et qu'on retrouve sous une forme voisine dans la philosophie pratique d'Aristote.

Au fur et à mesure que les disciplines particulières se sont développées et spécialisées, elles ont acquis une autonomie que les pratiques pédagogiques, voire administratives, à l'université notamment, n'ont fait que renforcer. C'est par «intermittence seulement», pour reprendre l'expression de Gadamer, que les savoirs très spécialisés ont un contact avec des disciplines générales comme la philosophie. Sans doute faut-il se rappeler qu'il existe en réalité plus de liens entre les domaines du savoir que ne le laisse entrevoir l'interaction des facultés universitaires souvent repliées sur elles-mêmes. À cet égard, l'*Encyclopédie philosophique universelle* est le lieu d'une rencontre possible entre les disciplines.

La notion d'universalité

Le caractère universel de l'encyclopédie constitue certainement l'une des caractéristiques dominantes de cet ouvrage et se traduit par la préoccupation d'inclure toutes les manifestations de la philosophie dans le temps et dans l'espace. Ceci dit, et nous l'avons souligné antérieurement, l'*Encyclopédie*... est de son temps puisque c'est la philosophie contemporaine qui est la mieux représentée. L'accumulation de données sur le dernier siècle risque toutefois de rendre éphémère une partie des notions qui résisteront moins à l'épreuve du temps. On pourrait cependant objecter qu'on écrit d'abord pour ses contemporains plutôt que pour les générations futures. En ce qui concerne la préoccupation d'inclure les sociétés à tradition orale, elle marque sans doute un effort d'ouverture. Il n'est pas évident toutefois qu'il existe dans tous les cas un dénominateur commun entre les notions de la philosophie issue des Grecs et les notions des cultures orales d'Afrique, d'Amérique ou d'Océanie. On pourrait s'attendre, tout autant, à retrouver ces notions dans un dictionnaire

d'ethnographie ou d'anthropologie. L'encyclopédie reflète enfin les nouvelles tendances de la philosophie française que Dominique Janicaud a récemment résumées dans sa contribution à l'ouvrage *La philosophie en Europe*: «À l'ouverture internationale s'ajoute un trait complémentaire: l'intérêt pour le développement scientifique et technique, ses effets positifs ou négatifs, ses implications épistémologiques et éthiques» (Paris, Gallimard, 1993, p. 191)

Cette préoccupation d'universalité a conduit les responsables de l'encyclopédie à produire des volumes aux dimensions imposantes. On ne s'étonnera donc pas si le prix de l'encyclopédie est proportionnel au travail accompli et aux publications réalisées. L'ouvrage est destiné principalement aux bibliothèques universitaires et de recherche ou aux individus qu'un heureux destin aura subitement enrichis. Il serait souhaitable que les Presses Universitaires de France publient en format souple certaines parties de l'*Encyclopédie*. Il serait en effet paradoxal qu'un effort collectif d'une telle ampleur atteigne un nombre restreint d'utilisateurs.

Il existe plusieurs dictionnaires et encyclopédies en philosophie. Déjà Aristote dans le livre D de la *Métaphysique* distinguait les diverses acceptions de concepts importants. À notre époque, un certain nombre de dictionnaires et d'encyclopédies en philosophie sont parus mais les projets d'envergure sont plus rares. L'*Encyclopédie philosophique universelle* constitue l'un de ces projets et elle se distingue de l'encyclopédie de Paul Edwards et du dictionnaire de Joachim Ritter.

L'encyclopédie publiée sous la direction de Paul Edwards (*Encyclopedia of Philosophy*, New York, MacMillan and Free Press et London, Collier-Macmillan, 1967, 8 volumes) cherche à couvrir l'ensemble de la philosophie tout en mettant l'accent sur la philosophie du langage et la logique mathématique, domaines de la philosophie particulièrement cultivés par les Américains et les Anglo-Saxons. Le dictionnaire projeté par Joachim Ritter et Karlfield Gründer (*Historisches Wörterbuch der Philosophie*, Basel et Stuttgart, Schwabe, 1971 - 8 volumes maintenant

parus) s'applique à fournir pour chaque concept de la tradition philosophique l'histoire de la notion. Ce dictionnaire s'adresse avant tout aux spécialistes de la philosophie.

L'originalité de l'*Encyclopédie philosophique universelle* est de réunir en un seul ouvrage les problématiques, les notions, les œuvres et les textes intéressant la philosophie. Cette encyclopédie se distingue aussi par son ouverture à la pensée non occidentale ainsi qu'aux sciences et aux sociétés modernes faisant ainsi de la philosophie une discipline en interaction avec d'autres domaines du savoir.

Telle qu'elle a été conçue, l'*Encyclopédie philosophique universelle* peut être assimilée à une banque de données qui sera profitable non seulement aux professionnels de la philosophie mais aussi aux spécialistes d'autres disciplines et à un public de plus en plus large pour qui la vie intellectuelle constitue une valeur importante. Cette encyclopédie a commencé à être et deviendra de plus en plus un ouvrage de référence important.

Gilles Paradis

Bibliothèque de l'Université Laval
Québec

The Canadian Women's Movement, 1960-1990: A Guide to Archival Resources. Le Mouvement canadien des femmes, 1960-1990 : guide des ressources archivistiques. Directrice de la rédaction : Margaret Fulford. Toronto, Canadian Women's Movement Archives, Archives canadiennes du mouvement des femmes and ECW Press, 1992. 380 p.

Un travail de moniales: les Archives canadiennes du mouvement des femmes (ACMF) entreprenaient, en 1990, la préparation et la publication d'un guide national et bilingue des ressources archivistiques des mouvements contemporains de femmes au Canada. Deux raisons ont présidé à la réalisation de ce projet: l'intérêt croissant pour les ressources archivistiques des mouvements de femmes au Canada et le sondage préliminaire de 1985-1986 qui «révélaient l'existence d'un matériel archivistique

abondant dont une grande partie se trouvait dans les bureaux d'organismes féminins» (p. 15). Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, programme «Études canadiennes: outils de recherche» a subventionné la réalisation du projet. Les Archives canadiennes du mouvement des femmes définissent comme faisant partie du mouvement des femmes «tout organisme dont l'un des principaux objectifs consiste à améliorer la condition sociale, économique ou politique de la femme» (p. 15).

L'objet du guide est de recenser les archives de ces organismes, quel que soit leur lieu de conservation, les bureaux des organismes créateurs ou les services d'archives dûment constitués et recensés dans l'*Annuaire des services d'archives canadiennes* du Conseil canadien des archives (1990), afin, d'une part, d'encourager la consultation de celles-ci et, d'autre part, de «refléter la diversité du féminisme canadien du point de vue idéologie, région, race, ethnicité, religion, langue, classe sociale et orientation sexuelle» (p. 15). Le guide comprend des pages liminaires (entre autres, l'introduction, l'historique des Archives canadiennes du mouvement des femmes, le mode d'utilisation du guide); le corps de l'instrument de recherche avec ses 1 368 notices descriptives; des index; vingt-huit reproductions illustrant divers types de documents; une annexe présentant les coordonnées des services d'archives.

L'introduction situe le guide parmi les instruments de recherche publiés sur l'histoire des femmes, depuis 1974, et souligne son caractère innovateur : le guide recense les archives des mouvements contemporains de femmes «en tant qu'aspect distinct de leur histoire» et la portée du guide se veut nationale. On y relate l'historique du projet et décrit la méthodologie de cueillette des données auprès des mouvements de femmes et des services d'archives. Les limites du projet y sont également circonscrites. La directrice de la rédaction, Margaret Fulford, présente la définition des mouvements de femmes utilisée et cite des exemples d'inclusion et d'exclusion. La période chronologique est spécifiée: on inclut les archives des mouvements de femmes dont les activités ont débuté après 1960; on recense également les archives des

mouvements de femmes créés avant 1960 et toujours actifs.

Le corps de l'instrument de recherche se divise en deux parties principales: la première est consacrée aux ressources archivistiques conservées dans les services d'archives et comprend 693 notices; la seconde s'intéresse aux archives conservées dans les bureaux des organismes et regroupe 675 notices. L'ordre de présentation des notices est le même pour les deux parties; figurent d'abord les organismes pancanadiens; viennent ensuite, d'ouest en est du pays, les organismes de chaque province ou territoire. Une notice type comprend les éléments suivants: un numéro d'entrée, le nom de l'organisme, le nom de lieu et la ou les dates d'activité de l'organisme, une brève présentation de l'organisme; la localisation des archives, le nom du fonds d'archives, le ou les types de documents ainsi que leur date de création quand celle-ci est connue; la quantité de documents; l'état de conservation des documents; les restrictions à la communicabilité; l'instrument de recherche. Les notices ont été rédigées dans la langue d'usage des organismes; les notices des organismes bilingues sont présentées dans les deux langues officielles.

L'index des noms permet de repérer les mouvements de femmes sous leurs noms actuels, leurs désignations antérieures et leurs sigles; on peut aussi les retrouver sous les noms des périodiques et des congrès auxquels ils sont associés. L'index des sujets utilise le *Thésaurus féministe du Canada* de l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario (IEPO/OISE). La section I concerne les notices en français et la section II, les notices en anglais. Chacune des sections débute avec une liste d'expressions, classées par ordre alphabétique, et leurs équivalents dans l'autre langue officielle.

Comme le souligne Margaret Fulford dans l'introduction du guide, la recension des ressources archivistiques des mouvements de femmes ne peut être exhaustive en raison de l'ampleur et de la vitalité des mouvements de femmes, en constante évolution. À l'instar de tout document d'archives, les documents des mouvements de femmes s'inscrivent dans un continuum temporel qui s'accorde à la

mouvance perpétuelle des activités des personnes physiques ou morales créatrices de documents. Le patrimoine archivistique est en perpétuelle construction, déconstruction, reconstruction.

La réalisation du guide est un véritable travail de moniales. Elle témoigne de la persévérance et de la détermination du collectif des Archives canadiennes du mouvement des femmes. La cueillette des renseignements et la rédaction des notices s'appuient sur une méthodologie précise et adaptée aux mouvements de femmes et à leurs archives. Les notices respectent des règles de description qui mettent à contribution les *Règles pour la description des documents d'archives* du Bureau canadien des archivistes, les *Règles de catalogage anglo-américaines* et l'ouvrage de Stephen Jensen, *Archives, Personal and Manuscripts: A Cataloging Manual for Archival Repositories, Historical Societies and Manuscript Libraries*.

Ces solides assises ne mettent pourtant pas l'introduction du guide, dans sa version française, à l'abri de certains problèmes de terminologie. Citons, à titre d'exemple, l'emploi non différencié des termes «fonds» et «collection», et l'emploi de l'expression «archives inertes» pour désigner les archives au stade inactif. En outre, concernant les notices qui décrivent les documents de mouvements de femmes conservés aux Archives nationales du Canada (ANC), le guide omet de décrire les types de documents. On a préféré faire un renvoi à deux instruments de recherche des ANC: le *Guide des archives sur les femmes: sources manuscrites sur l'histoire des femmes*, paru en 1991 et le guide des *Sources postérieures à la Confédération sur l'histoire de la femme au Canada*, un ouvrage thématique inédit. L'inclusion de ces informations aurait classé le guide des ACMF parmi les instruments de recherche autonomes de premier niveau.

Ces réserves ne nous empêchent pas de reconnaître que ce nouvel instrument de recherche rend accessibles des ressources documentaires primaires indispensables à toute personne qui s'intéresse aux études des femmes et utiles aux grands débats qui animent la société canadienne. Au surplus, la cueillette des données auprès des

mouvements de femmes a permis de sensibiliser les organismes à la nécessité de conserver et de rendre accessibles leurs archives.

Il est important de rappeler que les archives des 300 organismes conservées aux Archives canadiennes du mouvement des femmes à Toronto et dont le guide fait état, ont été confiées à la bibliothèque Morisset de l'Université d'Ottawa qui en assure, dorénavant, la conservation, l'organisation, la description et la diffusion.

À la lecture de l'histoire des Archives canadiennes du mouvement des femmes (p. 21-26), on est en mesure d'apprécier les efforts accomplis pour sauvegarder le patrimoine archivistique des mouvements de femmes, dont le guide est, sans contredit, l'une des importantes réalisations de la collective.

Lucie Pagé

Responsable des archives
Centre de recherche en civilisation
canadienne-française
Université d'Ottawa

Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, Sous-comité des bibliothèques, Groupe de travail sur la conservation des collections. La conservation des collections: guide d'élaboration d'un programme de sensibilisation. Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1992. 12 p.

La détérioration des collections : guide d'évaluation. Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1992. 95 p.

La politique de conservation des collections : guide d'élaboration. Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1992. 19 p.

Conscient de la nécessité de préserver les collections de recherche québécoises à l'heure où de nombreuses évaluations menées dans les universités nord-américaines établissaient à environ 40% le taux de dégradation de la documentation imprimée, le Sous-comité des bibliothèques de la Conférence des recteurs et des principaux des universités

du Québec créait en 1986 un groupe de travail sur la conservation des collections auquel il demanda «d'examiner l'ensemble des questions reliées à la conservation des collections dans les bibliothèques universitaires québécoises et de proposer un plan d'action». (*La politique de conservation des collections*, p. 4).

Le groupe de travail présenta d'abord au Sous-comité un énoncé de principe intitulé *La conservation des collections: une préoccupation des bibliothèques universitaires québécoises*. Ce document constitue une excellente synthèse de la problématique de la conservation des collections et une argumentation convaincante sur la nécessité d'agir en ce domaine.

Dans son plan d'action, le Groupe de travail inscrivit la préparation d'un colloque sur le thème *Prévenir ou guérir* dont les objectifs étaient «de sensibiliser les gestionnaires et les praticiens à l'importance et aux divers aspects de la conservation, aux difficultés rencontrées et aux solutions à mettre en oeuvre», mais aussi, «de formuler des recommandations concernant la mise en oeuvre d'un plan d'action concertées et coordonnées». (*La politique de conservation des collections*, p. 4). Ce colloque s'est tenu en novembre 1989: les actes ont été publiés en 1991 par la Bibliothèque nationale du Québec (*Prévenir ou guérir?*, 107 p.)

Dans son plan d'action, le Groupe de travail retint, parmi ses priorités, le développement d'une instrumentation commune susceptible de «faciliter la mise en oeuvre d'un ensemble de mesures concertées, préventives ou curatives, destinées à contrer la détérioration des collections des bibliothèques universitaires québécoises». Les ouvrages signalés plus haut s'insèrent dans cette série d'instruments. Avant de les aborder, soulignons cependant que les actes du Colloque sur la conservation des collections peuvent être considérés comme une introduction à ces documents, dans lesquels on pourra puiser la matière qui viendra se greffer sur les plans de la politique et du programme de conservation.

Pour mieux saisir la logique de la démarche du Groupe de travail, il importe, avant d'examiner individuellement chacun

des documents, de les situer les uns par rapport aux autres; ce qui n'a été fait dans l'introduction d'aucun d'eux. Le guide d'évaluation de la détérioration est présenté comme le premier de la série d'instruments développés par le Groupe de travail. Sans doute, convient-il dans une approche pragmatique de commencer par dresser un portrait de la situation pour éclairer le problème, en déterminer l'ampleur, et prendre ensuite les mesures appropriées. Cependant, dans une démarche théorique, l'évaluation de l'état des collections comme l'élaboration de programmes divers visant leur préservation ou leur conservation font partie intégrante d'une politique de conservation. En ce sens, ce document peut-il être qualifié de primaire ou de principal.

La Politique de conservation des collections : guide d'élaboration

«Guide de la prise de décision, la politique est l'ensemble des ambitions, des principes et des objectifs fournissant la base de planification détaillée et de l'action effective. (Henri Tézénas du Montel, *Dictionnaire des sciences de la gestion*, Paris, Mame, 1979, p. 249). Le guide d'élaboration de la politique de conservation des collections est, en fait, un plan où l'on retrouve, sous d'autres appellations, les divers éléments de la définition citée.

Le guide comprend quatre parties. Au premier point, la problématique véhiculée, sous le titre *Nécessité d'une politique*, les objectifs poursuivis: «permettre de prévenir, arrêter ou retarder la détérioration des documents et s'il y a lieu, améliorer leur condition ou préserver leur contenu intellectuel» (p. 8). Le point 2 intitulé *Principaux éléments d'une politique de conservation* n'en comprend que 3: Énoncé de principe, But et mandat, Définitions. À notre avis, les deux autres parties (3. Identification des besoins et 4. Plan de conservation) auraient dû être incluses dans le point 2, puisqu'il s'agit là de la description des activités qui apparaissent toujours dans une politique.

Chaque division ou subdivision du plan est suivie d'un ou deux paragraphes donnant de très brèves indications sur le contenu à développer. À défaut d'un plan plus détaillé, il aurait été intéressant de